

# le petit Palantin

**ÉDITION SPÉCIALE**  
Des travaux dans la ville !



OÙ, ?  
QUAND, ■  
COMMENT,

Informations municipales • Automne 2023 • n°38

# On avance, on avance !

**D**epuis plusieurs mois, les instances s'enchaînent : les réunions, le travail partenarial, les études, les chiffrages, les recherches de financements afin de préparer la mise en place des grands chantiers. L'heure est donc à la concrétisation et cette édition spéciale du Petit Palantin a pour but de vous présenter les grands travaux, la manière dont ils vont être menés et, pour anticiper les désagréments, nous vous expliquons ici le calendrier et la mise en œuvre opérationnelle.

Rénover la ville et le port, offrir de nouveaux espaces pour mieux y vivre, investir dans les villages et les routes, renforcer la centralité de la cité et son attractivité, faire vivre Palais toute l'année, favoriser la culture, le commerce, la solidarité tout en garantissant l'accessibilité de la ville : tels sont les objectifs fixés !

Nous engageons une rénovation en profondeur de notre commune. Grâce à des financements exceptionnels et sans précédents de nos partenaires institutionnels nous pouvons aujourd'hui avancer sereinement sur ce chemin et déjà voir plus loin.

La période qui s'ouvre sera parfois compliquée, il faut se le dire ! Notamment car certains chantiers portuaires, par exemple, sont techniquement complexes mais ô combien nécessaires. Nous mettons tout en œuvre pour mutualiser les chantiers par secteur et nous nous engageons à rendre chaque quartier de la ville le plus accessible possible, en préservant l'accès, les commerces, les habitants et les services. Ces désagréments laisseront place rapidement à des équipements rénovés, des espaces repensés pour ensemble aller vers du « mieux » !

Et ce n'est pas terminé car la feuille de route que vous nous avez confié réserve encore beaucoup de projets utiles et essentiels pour faire mieux vivre Palais. Le concours européen d'architectes « Européen » dans lequel Palais s'est hissée en haut de l'affiche nous apporte en ce moment de nouvelles perspectives. D'ici la fin de l'année, nous connaissons les lauréats et sans aucun doute nous saurons saisir les opportunités pour avancer et innover. Et ce, toujours avec des co-financements maîtrisés pour ne pas obérer l'avenir de notre commune à l'heure, où par exemple, le coût de l'électricité pour

la commune, va considérablement grever le budget de fonctionnement suite à la fin des boucliers préservant ces hausses. Le projet d'installer des photovoltaïques flottants sur deux de nos barrages pour fournir l'énergie électrique à Palais, tout en réduisant les coûts pour tous, est plus que jamais d'actualité. Ma proposition est sur la table et la réflexion se poursuit avec l'État.

Coté objectif habitat insulaire, nous avançons à grands pas. Les 100 nouveaux logements sont notre objectif premier pour permettre de rester vivre ou de s'installer durablement sur notre commune. Nous avons, à l'unanimité, voté l'augmentation de 60% de la part communale de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Je sais que cela demande un effort (+/- 25 % d'augmentation de la taxe annuelle soit entre 55€ et 425€ annuel) mais ces recettes nouvelles qui tutoient les 213 000€ seront totalement réinvesties dans les projets de logements à l'année pour les insulaires. La régulation des meublées de tourisme et l'opération programmée de rénovation de l'habitat du centre-ville ainsi que la construction de nouveaux logements sociaux sont au cœur de nos actions prioritaires.

Pour mener l'ensemble de ces projets, nous avons dû rivaliser d'ingéniosité, grâce notamment à notre chef de projet Stéphane Tinchant, pour trouver des résultats à la fois économiques et écologiques à l'image de notre plateforme des sédiments pour accueillir les vases du port ou encore la viabilisation vertueuse de nos lotissements ou de notre première voie verte.

Je vous souhaite un très bel automne et sachez que je suis et reste à votre disposition comme l'ensemble de l'équipe municipale, administrative et technique. L'heure est aux travaux, il faudra parfois s'armer de patience... Mais demain notre commune présentera un nouveau visage pour plus de vie !



L'accueil de la mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et l'après midi de 14h à 17h  
lundi, jeudi, vendredi.

Tibault GROLLEMUND

Mairie : Place de l'Hôtel de ville  
56360 Le Palais

Accueil : 02 97 31 80 16  
mairie@lepalais.fr

État civil : 02 97 31 80 16  
etatcivil@lepalais.fr

Urbanisme : tél : lundi, vendredi matins 02 97 31 80 16  
sur rendez-vous lundi et jeudi après-midi  
urbanisme@lepalais.fr

Services Techniques : 02 97 31 50 77  
servicetechniques@lepalais.fr

Police Municipale : 06 76 85 49 75 - policerurale@lepalais.fr  
Communication : 02 97 31 47 02 - communication@lepalais.fr

## Le petit Palantin - informations municipales - n°38

Directeur de publication : Tibault Grollemund,  
Responsable de la publication : Guillaume Châtelain  
Secrétaire d'édition, rédaction : Bernadette Flament  
Conception, illustrations : service communication  
Crédits photos : R Barré, Services Mairie - DR

1700 exemplaires - Malgré l'attention que nous avons porté à la réalisation en interne de ce document, quelques erreurs peuvent subsister ; merci de nous en excuser.

## Ont coopéré à cette édition :

JL Guennec, Ronan Barré  
S Tinchant, P Vallée,  
N Guilloux,



Impression sur papier  
100% recyclé

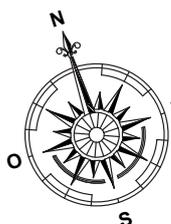
par Golf Imprim à Vannes  
02 97 42 40 00

Ne pas jeter sur la voie publique

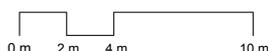


Travaux  
d'octobre 2023  
à mai 2024

-  béton érodé
-  enrobé goasc poncé
-  dallage granit



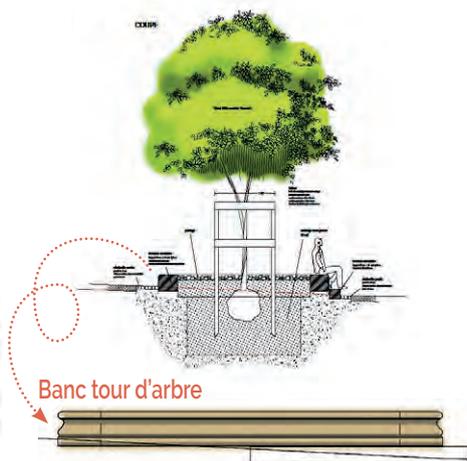
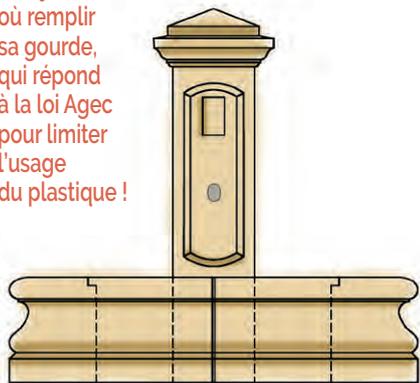
# LA PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE



*L'ambition d'un lieu plus vert, plus vivant.*

L'aménagement du nouvel Office de Tourisme avance à grands pas et la place juste devant va faire peau neuve. Une vraie place de village, avec plus d'espace pour que les piétons se promènent et profitent du centre ville.

Une jolie fontaine où remplir sa gourde, qui répond à la loi Agec pour limiter l'usage du plastique !



## Les 5 éléments :

Air, eau, pierre, végétal et humain...  
L'intégration sur ce nouvel espace de bancs, d'espace verts, de 2 beaux arbres, d'une fontaine pour l'approvisionnement public en eau potable vont

complètement transformer la physiologie de cette place. Elle trouve ainsi sa fonction d'Agora, sous forme d'un agréable parvis entre l'hôtel de ville, l'église, les terrasses et les commerces.

## L'impact du chantier sur votre quotidien :

Ce chantier va fortement impacter la circulation et le stationnement durant toute la durée des travaux.

La rue de l'église et la rue de Verdun seront temporairement fermées à la circulation. Un cheminement piéton sécurisé sera mis en place. Deux places véhicules seront réservées pour les obsèques.



# VOIE VERTE

## Première de l'île

Travaux  
octobre 2023  
à juin 2024

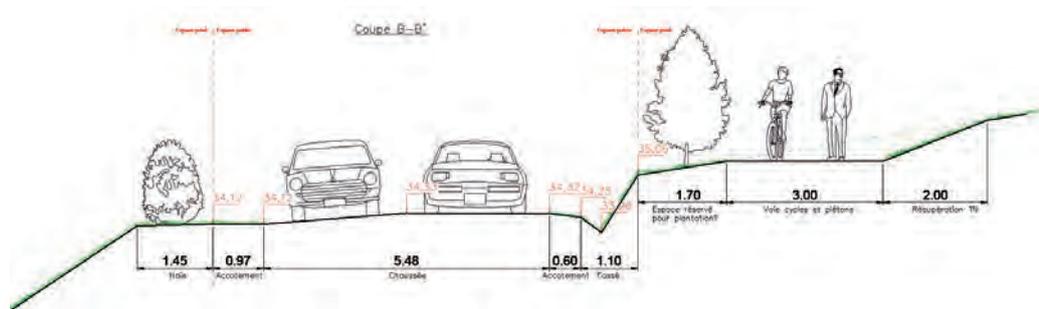
*Sécuriser tous les usagers de la route du grand phare.*

Une première phase qui permettra, à terme, de joindre Palais à la D25.

Se rendre du haut de Rosboscoser à Ker-sablenn confortablement et sans danger :

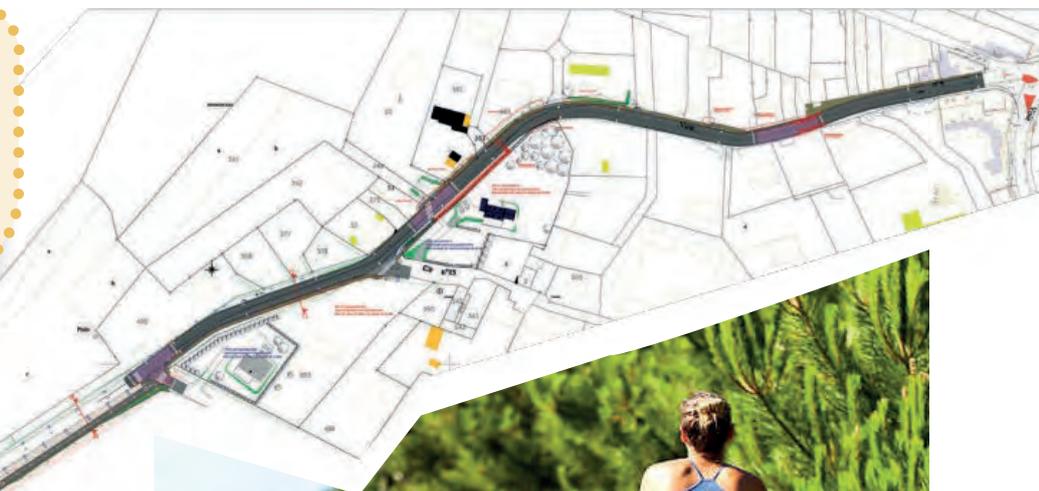
Sur une voie suffisamment large pour accueillir les deux roues et les piétons bordée tout le long de la voie, d'une haie de petits arbres pour conforter la biodiversité et apporter de la fraîcheur.

Un équipement financé par :



### L'impact du chantier sur votre quotidien :

Ce chantier n'impactera que ponctuellement la circulation, imposant une circulation alternée sur de petites portions en fonction de l'avancée des travaux.



# AVENUE CARNOT

## Le trottoir, phase 2

Travaux  
décembre 2023  
à avril 2024

### Gérer les dénivelés

Faciliter la déambulation sur cette pente escarpée, faciliter l'accès aux commerces et aux habitations, donner une place confortable à chacun : piéton, deux roues, véhicule et biodiversité.

### Poursuivre l'aménagement de l'Avenue :

Ce côté de la rue est plus pentu, donc plus complexe à mettre en œuvre. Les études finales s'adaptent parfaitement aux dénivelés, élargissent les places de stationnement pour simplifier la sortie des passagers des véhicules, facilitent l'entrée dans les commerces grâce à des rampes d'accès, assurent le drainage des eaux pluviales par un caniveau. Les stationnements montent plus haut dans l'avenue, 2 places « minutes » sont installées devant la boulangerie et environ 40 places pour 2 roues supplémentaires.

### Un équipement financé par :



### L'impact du chantier sur votre quotidien :

Ce chantier n'impactera que ponctuellement la circulation mais supprimera ce côté de stationnement durant toute la durée des travaux. Le marquage de la bandes cyclables ne prendra quelques jours en fin de chantier.

Une réunion publique avec les riverains sera organisée prochainement.



# QUARTIER DES SABLES

Travaux de  
mi janvier  
à fin mai  
2024

## LE PAN CASSÉ

Suite aux résultats du diagnostic réalisés en novembre 2021, les travaux vont maintenant être réalisés

Les observations résultant des études géotechniques et des relevés topographiques ont mis en avant de nombreux désordres structurels :

côté quai, le dis-jointoiement des maçonneries, et le bombement du parement montrent sa fragilité. Côté route, les fissures sur la voie et les cavités sous le pavage laissent craindre d'autres dégâts tels que les fissures observées sur les immeubles adjacents.

En toute logique, les travaux privés comme publics qui doivent être réalisés sur cette zone vont être coordonnés pour gêner le moins longtemps possible le trafic, le stationnement et la vie quotidienne.

Un équipement financé par :



2 chantiers  
prévus  
d'octobre 2023  
à début 2025

L'impact du chantier sur votre quotidien :

Ce chantier va très fortement impacter la circulation et le stationnement durant toute la durée des travaux.

Il est programmé de mi janvier à mi juin 2024. Les chantiers de rénovation de l'hôtel «La Frégate» et du restaurant «Le Pub» sont planifiés en même temps.

La circulation sera limitée aux véhicules à l'embarquement, aux professionnels et aux secours sur une partie de la durée du chantier. Comme en 2021, les camions en attente d'embarquement stationneront Place de la République ce qui impose le déplacement du marché.

L'accès aux commerces de cette zone restera accessible et des arrêts minutes seront mis en place.

4 phases  
de  
Travaux

## LA FRÉGATE

Un chantier privé qui nécessite l'utilisation domaine public

L'hôtel restaurant «La frégate» se transforme. Pour répondre aux normes, il est indispensable de l'aligner au niveau du sol. Le bâtiment sera également rehaussé ; son faitage atteindra le niveau des immeubles voisins.

Un chantier impressionnant :

La façade de l'hôtel conservera les caractéristiques du bâtiment d'origine.

La surélévation créera une vision plus linéaire à l'arrivée sur le quai. Ce chantier est prévu pour une durée d'un an.

L'impact du chantier sur votre quotidien :

Les travaux vont fortement impacter la circulation et le stationnement sur le port et la Quai d'Acadie. Pour les véhicules comme pour les piétons, l'accès au port, au Quai d'embarquement et sur l'ensemble du Quartier des sables sera modulé en fonction des phases successives du chantier. Lors de chacune d'elles, un cheminement piéton sécurisé sera mis en place. À certaines périodes, le trafic de véhicules sera limité aux voitures à l'embarquement, aux secours et aux professionnels.

Phase 1  
mi octobre  
2023  
à mi janvier  
2024

1 impact sur :  
la Rue Bramel, la rue Pasteur,  
le trottoir et la route  
Quai d'Acadie

2 impact sur :  
la rue Pasteur,  
le trottoir et la route  
Quai d'Acadie

Phase 3  
début juin à  
fin septembre  
2024

3 impact sur :  
la rue Pasteur,  
le trottoir Quai d'Acadie

4 impact sur :  
la Rue Bramel, la rue Pasteur,  
le trottoir et la route  
Quai d'Acadie

Phase 2  
mi janvier  
à fin mai  
2024

Phase 4  
fin septembre  
2024  
à début  
2025

# CHANTIER LA FRÉGATE

Phase 1  
mi octobre  
2023  
à mi janvier  
2024

Phase 4  
fin septembre  
2024  
à début  
2025



Accès camions



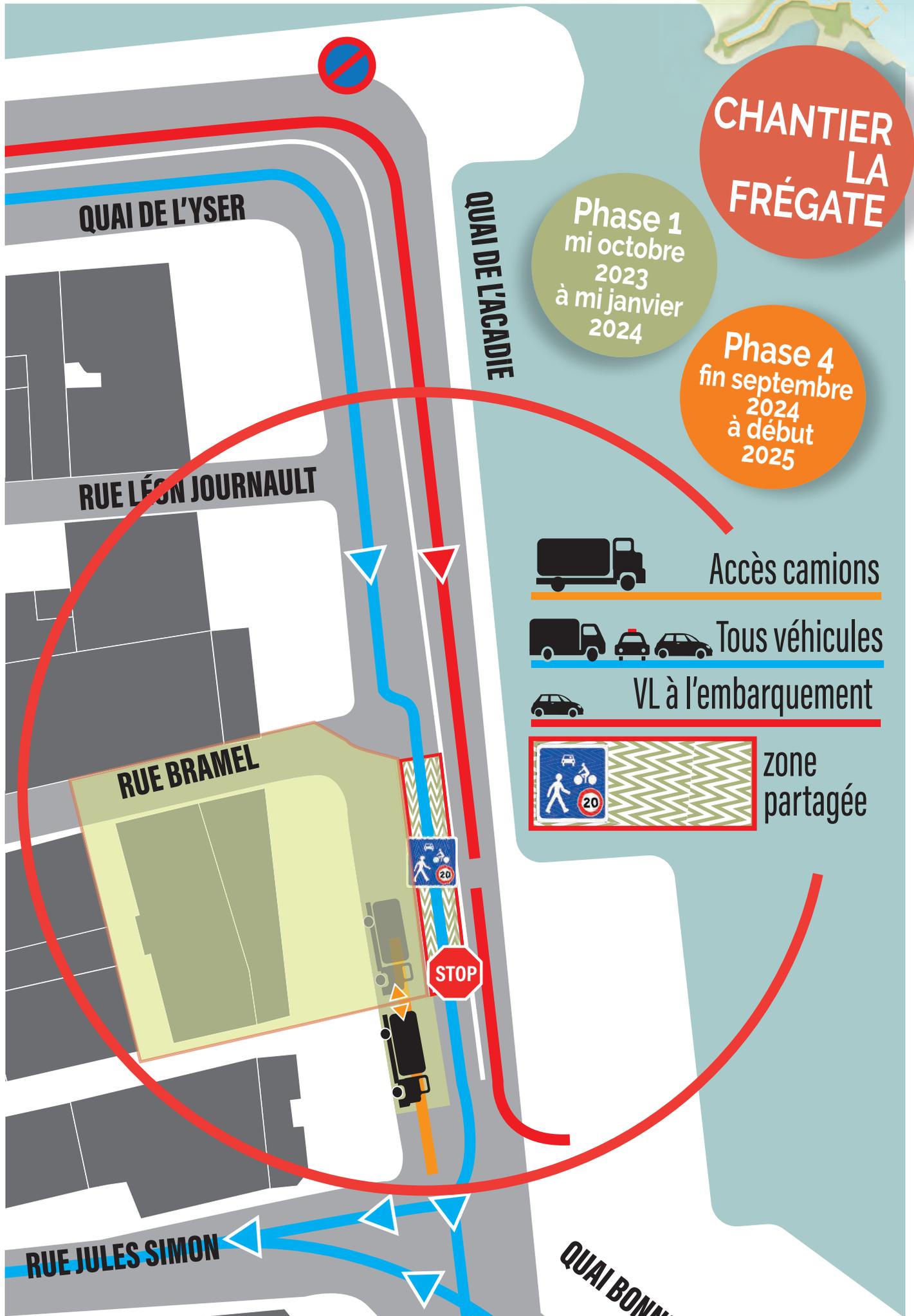
Tous véhicules



VL à l'embarquement



zone partagée



# CIRCULATION MODIFIÉE ET STATIONNEMENT INTERDIT

QUAI BONNELLE FERMÉ À LA CIRCULATION SAUF :  
SECOURS, TAXIS, PÊCHEURS, PMR, SERVICES ET LIVRAISONS  
DESTINÉES UNIQUEMENT AUX PROFESSIONNELS.



Accès camions



secours, pmr, services,  
professionnels



VL à l'embarquement

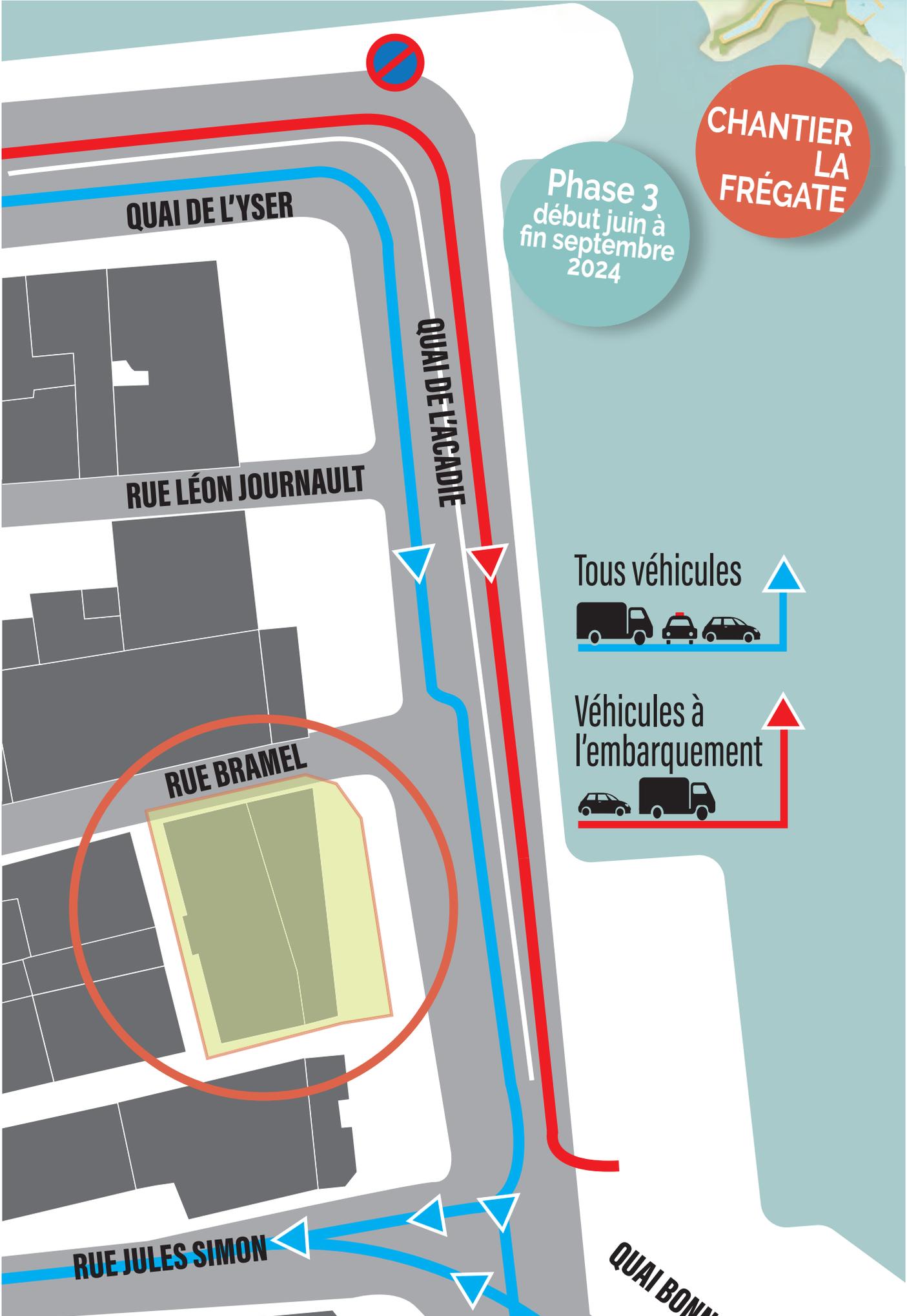


zone partagée  
piétons/tous véhicules

**TRAVAUX  
PAN CASSÉ**  
mi janvier  
à fin mai  
2024

**LA FRÉGATE  
Phase 2**  
mi janvier  
à fin mai  
2024





**CHANTIER  
LA  
FRÉGATE**

Phase 3  
début juin à  
fin septembre  
2024

Tous véhicules 



Véhicules à l'embarquement 



QUAI DE L'YSER

RUE LÉON JOURNAULT

QUAI DE L'ACADIE

RUE BRAMEL

RUE JULES SIMON

QUAI BONNE

# MÔLE BOURDELLE & CHEMIN DE HALAGE

*Entretenir pour sauvegarder l'avenir du port*

Réparer la brèche et programmer une confortation..

Dans un premier temps, réparer sur le môle, une portion d'environ 25m<sup>2</sup> nécessite une intervention urgente. L'ensemble du môle doit être sondé pour, à long terme, rejointoyer et renforcer l'ouvrage afin d'éviter d'autres sinistres

Sur le chemin de halage, des chutes de pierre se sont produites. Des pierres provenant des murailles de la Citadelle qui doivent être entretenus par le propriétaire. La commune souhaite que ce chemin soit de nouveau accessible aux piétons en toute sécurité.

La réparation du môle financé par :



**Pas d'impact du chantier sur votre quotidien :**

Les travaux se déroulent sur des zones actuellement interdites à la circulation.

**Travaux janvier à juin 2024**

Visite de constat des élus et des services de la Région Bretagne en septembre 2023



# PLATEFORME DE TRAITEMENT & DRAGAGE DES SÉDIMENTS

*Évacuer des vases du port, les traiter pour les réutiliser.*

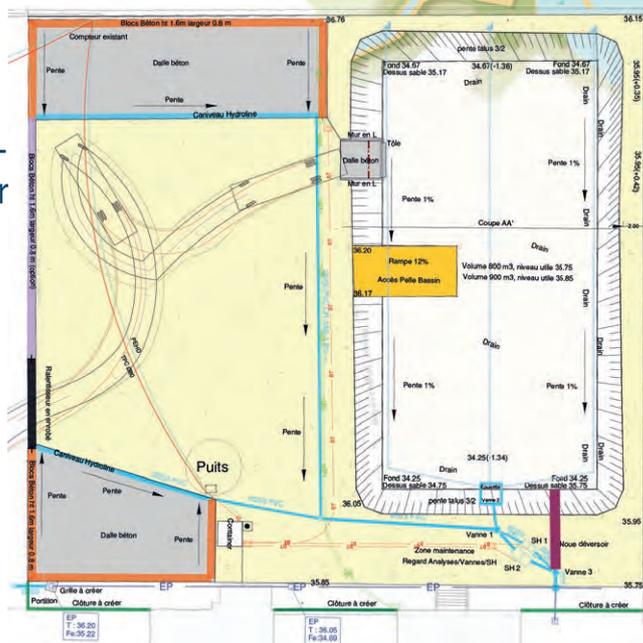
Une transformation intelligente des sédiments, une solution à la fois écologique et économique pour réaliser des chantiers sans apport de matériaux sur l'île.

Le réemploi et la valorisation des boues entre dans un programme novateur que Palais souhaite comme modèle pour d'autres ports.

Financement de la plateforme par :



**Travaux septembre à novembre 2024**



**Le dragage aura peu d'impact sur votre quotidien :**

La construction de la plateforme située au pôle technique communal de Haute Boulogne n'a eu aucun impact sur votre quotidien. Le dragage n'impactera que ponctuellement la circulation sur les quais et la rive Éva Jouan durant toute la durée des opérations.



# LOTISSEMENT DU MOR BRAZ

La commune investit pour loger durablement des insulaires

12 nouveaux logements pour les îliens.

Comme pour le lotissement de Borpaloë, et selon les mêmes clauses antispéculatives, le terrain est divisé en parcelles de tailles modestes pour être abordables aux 12 nouveaux foyers qui s'y installeront en 2024/2025. Une fois la voirie et les réseaux installés, la commune livrera 10 terrains prêts à bâtir et 2 logements sociaux.

**Achat du terrain, création et viabilisation du lotissement:**

L'Établissement Public Foncier pour l'achat du terrain : de 290 000€.

Création et viabilisation : commune

**Pas d'impact sur votre quotidien :**  
Hormis pour les plus proches riverains



Travaux de juin à octobre 2024



# ESPACE VERT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU GÉNIE

Finaliser ce bel équipement culturel

Des bancs, des arbres et un espace permettant de prolonger à l'extérieur les événements proposés par la bibliothèque.

Financement de l'aménagement :



**Pas d'impact sur votre quotidien :**  
Un cheminement d'accès sera mis en place.



Travaux de décembre 2023 à février 2024

Légende	
	Enrobé existant
	Enrobé nouveau
	GNT
	Bâtiment
	Béton Balayé
	Mur
	Espace vert
	Béton désactivé existant
	Bordures T1
	P1 existante
	Réseau EU
	Réseau EP

Travaux  
d'octobre 2023  
à mars 2025



## LA CHAPELLE SAINT SÉBASTIEN

Un espace pour tous.

Le chantier débuté en octobre devrait durer environ 18 mois. Dans un premier temps, c'est le bâtiment lui-même qui sera édifié sur les bases existantes. Ensuite, les extérieurs seront aménagés pour offrir des espaces à la fois culturels et de développement des productions locales avec le concours de l'AIP et de sa marque «Savoir-faire des îles du Ponant».

### La genèse du projet :

#### Une belle découverte.

En 2012, lors de la démolition du bâtiment des affaires maritimes, les ruines d'une ancienne chapelle, édifiée au 17<sup>ème</sup> siècle (1685) à la demande de Marie Madeleine de Castille, l'épouse de Nicolas Fouquet, ont été remises à jour ainsi que l'ancien cimetière paroissial qui jouxtait la chapelle.

Un siècle plus tard, cet édifice religieux est attribué à l'armée qui le transforme en hôpital et le cimetière transféré à son emplacement actuel.

La Chapelle devient ensuite réserve pour la garnison, puis une école, avant d'être en partie détruite pour faire place à la maison du commandant de la garnison du Génie.

Au 20<sup>ème</sup> Siècle, après de multiples modifications et ajouts sur l'édifice d'origine, les affaires maritimes y installent leurs bureaux. En 1995, ce service est transféré sur le continent et le bâtiment est désaffecté.

Sa façade un peu austère et ses hauts murs d'enceinte cachaient un espace constructible tout en haut de l'avenue principale de Palais offrant la possibilité d'un programme social immobilier particulièrement intéressant.

Sur la partie basse du terrain, emplacement de l'ancien cimetière, 16 logements sociaux sont construits lors d'une première phase. La partie haute aurait du abriter un second bâtiment quand lors du terrassement, les bases de la Chapelle apparaissent. Arrêt immédiat du chantier ! Et si on conservait ces ruines pour les valoriser et en faire un espace utile à tous ?



#### Un projet conçu par Dominique Lizerand, architecte du patrimoine

qui s'est appliquée à conserver l'âme de ce bâtiment tout en s'adaptant aux nouveaux modes de vie et aux nouvelles technologies : il sera équipé pour répondre aux attentes des associations, permettre l'organisation d'événements culturels : expositions, concerts, représentations théâtrales...

#### Un équipement fortement financé

L'intérêt du projet a obtenu l'adhésion de nos partenaires :

L'État, avec Dynamisme des centres-villes : 390 000 € HT (soit 14.5%) et le fonds Friches : 300 000€, (11.02%),

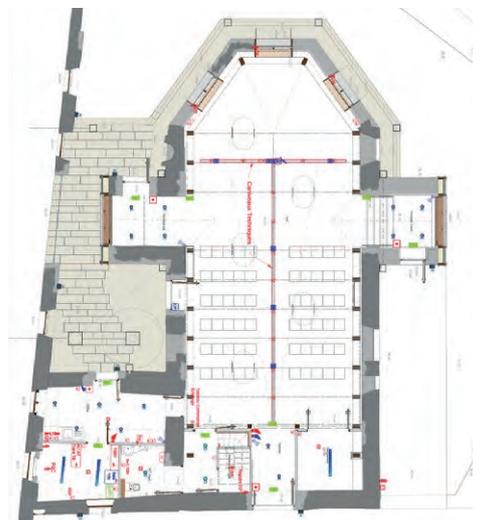
Le Conseil Départemental, pour un montant exceptionnel de 1163 000€, (43.4%).

Le reste à charge pour la commune est de 869 718.62 € HT (30.9%)

Total du projet : 2 433 670.19 € HT

#### L'impact du chantier sur votre quotidien :

Ce chantier ne devrait que peut s'étendre sur la voie publique et le trottoir et donc modérément gêner les flux. Le cheminement piétons des enfants se rendant au restaurant scolaire est pris en compte et une solution sera mise en place durant la durée des travaux.



### Un choix concerté.

Lors d'une réunion publique, plusieurs possibilités ont été proposées pour imaginer cet espace flexible : soit sur la totalité de la parcelle, soit sur les ruines de tous les anciens bâtiments qui s'y trouvaient, soit uniquement sur l'ancienne chapelle pour conserver plus d'espace «jardin». C'est cette troisième proposition qui a été retenue par les participants.